Comité Départemental des Echecs de l'Hérault

Compte rendu

Assemblée générale du 26 juin 2022 - 11h
- à Lavérune et en visioconférence

Sont représentés, les clubs de : Agde (Nicolas Amouret avec le pouvoir de Bob Textoris), Bédarieux (pouvoir > Philippe Pascal-Mousselard), Béziers (Philippe Pascal-Mousselard), Brissac (Nathalie Rabou, puis pouvoir > Philippe Pascal-Mousselard), Colombiers-Maraussan (Jean-Marc Faure), Frontignan (Patrick Crivelle), Lattes (Eliot Sansorgne, puis pouvoir Régis Blanc), Lavérune (Régis Blanc), EC Montpellier (Arnaud Coquelle), Pézenas (François Bressy), Sète (Philippe Villaume)

Soit un total de 11 clubs sur 16 dans l'Hérault, représentant 30 voix sur 37

Sont également présents : Joël Vianey et Marie Vianey, membres du CD, Mirella Oms

1. Compte rendu de l'Assemblée générale 2021 : adopté à l'unanimité

2. Rapport moral et sportif du Président pour la saison 2021-2022 : adopté à l'unanimité

Mise en évidence de l'arrivée de nouveaux licenciés adultes (à des degrés divers) dans presque tous les clubs durant la saison écoulée.

A l'inverse, deux clubs (Montpellier Dragon et Saint-Jean de Fos) ont disparu, et leurs joueurs n'ont, dans leur grande majorité, pas pris de licence.

Risque de diminution d'effectifs dans les clubs dont les présidents ont décidé de passer la main (Lattes, Prades-le-Lez) ?

Bon maillage du département, sauf dans les zones de revitalisation rurale, autour de l'Orb et du Caroux ➔ demande de subvention déposée par le CDJE34 auprès de l'ANS, pour développer les secteurs autour de Bédarieux, Saint-Pons-de-Thomières, Olargues.
Idée d'organiser des compétitions dans ces zones, pour susciter des vocations.

3. Rapport financier : adopté à l'unanimité

Sondage du Président : serait-il pertinent d'accorder une gratification financière à tout club organisant une manifestation d'importance pour le compte du CDJE34, en plus de ce qui est déjà pris en charge (arbitrage, coupes) ? ➔ Discussion, pas de décision positive de l'Assemblée.

4. Questions diverses

Demande d'aide à la communication (dans les médias, mais aussi auprès des adhérents) par le CDJE34 lors de l'organisation des manifestations ➔ Discussion, pas de décision.

L’ordre du jour ayant été épuisé, fin de l’AG à 13h.

Comité Départemental des Echecs de l'Hérault

Compte rendu

Comité directeur du 26 juin 2022 - 15h
- à Lavérune et en visioconférence

Présents : Philippe Pascal-Mousselard, Régis Blanc, François Bressy, Arnaud Coquelle, Jean-Marc Faure, Joël Vianey, Marie Vianey.

Relevé des décisions prises par le Comité directeur

Calendrier de la saison 2022-2023 :

- **Championnat départemental jeunes** : 12 et 13 novembre
- Phase départementale de **Coupe Jean-Claude Loubatière** : 23 octobre
- **Championnat de l'Hérault** : 8 et 9 octobre
- **Championnats scolaires** : 14 et 28 janvier 2023

Philippe Pascal-Mousselard se charge d'envoyer un e-mail global d'appel à candidature à tous les clubs.

- Opens **Deleuze** : 19 novembre, 3 décembre, 7 janvier 2023, 4 février, 18 mars, 15 avril, 13 mai ➔ Régis Blanc se charge de trouver des clubs organisateurs pour toutes ces dates.

Reconduction des **aides pour les Championnats de France Jeunes** 2023, a priori selon les mêmes conditions qu'en 2022, à valider lors d'un prochain CD.

Subventions :

- La subvention accordée par le Conseil Général a été réduite de 10% par rapport aux années précédentes ;
- Demande de subvention à Hérault Sport à venir ;
- Demande de subvention à l'Agence nationale du sport (ANS) effectuée, au titre de l'aide au maillage territorial (*cf.* compte rendu AG).

Calendrier des réunions à venir :

- Prochain CD le 2 octobre, lors duquel seront déterminées les dates des réunions suivantes.

Formations :

- Formations arbitrage : voir avec la Ligue s'il y a lieu d'organiser un stage à la rentrée ➔ Philippe Pascal-Mousselard ;
- Formations DIFFE et DAFFE : à discuter lors du prochain CD, en fonction des besoins des clubs, qui auront été recueillis par Philippe Pascal-Mousselard.

Remplacement des démissionnaires :

- N'ayant pas assisté à plusieurs CD d'affilée, Bruno Canard est considéré comme démissionnaire *de facto* ;

- Eliot Sansorgne a fait part de sa volonté de démissionner lors de l'AG du matin ;
- Décision prise de proposer à Patrick Crivelle et Nicolas Amouret d'entrer au CD ➔ Philippe Pascal-Mousselard

L'ordre du jour ayant été épuisé, fin du CD à 16h.